

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 3 octobre 2008  
(convocation du 22 septembre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cpter de 12 h 00)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 00)  
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)  
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cpter de 12 h 00)  
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita  
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure  
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cpter de 9 h 50)  
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 35)  
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre  
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Pôle de compétitivité Prod'Innov - Programme d'actions 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décisions - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La politique des pôles de compétitivité est aujourd’hui un des piliers majeurs de la politique industrielle française.

Le Comité Interministériel à l’Aménagement du Territoire (CIADT) réuni le 13 décembre 2002 a conçu cet outil de développement industriel avec l’objectif de renforcer la capacité d’innovation et la performance des industries fortement spécialisées et d’envergure internationale sur l’ensemble du territoire français.

Il repose sur l’idée que la mise en réseau des entreprises et des organismes de recherche et de formation, ainsi que la mutualisation de leurs ressources est indispensable pour mobiliser le potentiel d’innovation national.

L’attribution des aides publiques à ce type d’acteur est conditionnée à l’engagement des bénéficiaires de ne pas délocaliser leurs activités.

Le financement des Pôles de compétitivité est assuré au niveau national par des fonds publics prévus par la loi de finances de 2005. Ainsi, au niveau national, le montant total des concours dédiés s’est élevé à 1,5 milliard d’euros sur 3 ans, soit 2005, 2006 et 2007. Il est prévu que ces concours peuvent être abondés localement par les collectivités territoriales.

Dans ce contexte, le Pôle Prod’Innov « produits et procédé innovants pour la nutrition et la santé » a pour mission de renforcer en Aquitaine des synergies et un environnement favorables au développement de procédés et de produits innovants pour la santé à travers la production de nouveaux médicaments et aliments capables d’anticiper les évolutions que représentent notamment les exigences de qualité et de sécurité sanitaires.

Son originalité, est de réunir deux filières professionnelles, pharmacie-santé et industries agro-alimentaires afin d’offrir un véritable « continuum » de l’ingrédient alimentaire actif au médicament.

Les principaux objectifs de ce pôle sont :

- Renforcer la place de l'Aquitaine en tant que pôle de développement de l'innovation industrielle pour la santé,
- Obtenir un positionnement fort dans les domaines émergents du pôle (aliments – nutrition -santé - sécurité, bio-médicaments),
- Favoriser les échanges et les partages d'expériences au sein du continuum de l'aliment au médicament pour créer des synergies sur des domaines communs (formulation, techniques de conservation, ....),
- Conforter l'Aquitaine dans le nouveau domaine de production de bio-médicaments,
- Conforter la lisibilité nationale du domaine nutrition-santé-neurosciences et la développer à l'international.

La gouvernance de ce pôle est assurée par l'association « Prod'Innov », association loi 1901, créée le 14 septembre 2005.

Pour mener à bien sa mission, il a été convenu entre l'Etat, les partenaires publics institutionnels et les entreprises partenaires du Pôle de Compétitivité, que cette association restera une structure d'animation et de coordination légère.

Son programme d'actions pour l'année 2008 s'articule autour des grands axes suivants :

### **1 – Animation du Pôle et détection de projets :**

Il s'agit de renforcer le pôle sur les technologies et compétences transverses aux secteurs pharmacie et agro-alimentaire qui permettent d'identifier, de produire, de formuler et de conserver de nouveaux médicaments et aliments avec un bénéfice santé. Dans ce cadre, les actions ci-après seront menées :

- Prospection et détection de projets qui donneront lieu à la visite d'une vingtaine d'entreprises présélectionnées dans l'année,
- Organisation des réunions du réseau,
- Organisation des réunions d'animation de la cellule production et du comité d'agrément en fonction du nombre d'appels à projets présentés,
- Animation de la cellule prospective pour l'évaluation des besoins des entreprises en formations et des réunions d'information et de sensibilisation aux actions s'inscrivant dans une démarche de développement durable,
- Relations externes avec les financeurs et les institutionnels,
- Réflexion sur le domaine des thématiques traitées par le pôle qui pourraient être élargies à l'imagerie et aux biomatériaux.

### **2 - Montage et suivi des projets**

Deux types d'actions seront conduites :

- Une mission d'aide au montage des dossiers de projets qui concernera la mise en relation et la création de partenariats ainsi que l'aide au montage juridique, financier et technique des dossiers proposés.

Le suivi des financements des projets fera intervenir l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) qui favorise le dialogue entre les laboratoires publics et le milieu industriel, la Direction Générale des Entreprises (DGE), le Conseil Régional, OSEO,...

Le montage et le suivi de tableaux de bord des projets avec une démarche de gestion et de mises à jour, ainsi que l'établissement de bilans d'exécution complèteront ce dispositif.

- Une mission de suivi des projets financés qui entraînera l'organisation de réunions avec les porteurs de projets et des mises en relation ou des créations de partenariat.

### **3 – Le volet communication du pôle**

Il aura pour objectif de renforcer la visibilité du pôle en Aquitaine et en France par l'édition de nouvelles plaquettes, la mise à jour et l'animation du site internet, l'établissement d'un poster presse et la participation aux programmes et expositions organisées dans un cadre scientifique et menées par Cap Sciences.

Par ailleurs, il s'agira de développer et formaliser des partenariats avec les structures suivantes :

-à l'échelon régional avec le C.H.U pour réaliser des essais cliniques, avec la société Innovalis pour l'accompagnement de projets nouveaux et l'établissement de partenariats stratégiques, avec Inovalia pour la RD Nutrition et l'Institut Carnot Lisa qui traite l'utilisation des lipides dans l'industrie et la santé,

-à l'échelon interrégional, les partenariats seront menés avec Cancer bio santé positionnée à Toulouse et avec AGRIMIP en Midi-Pyrénées.

### **4 - Développement du pôle à l'international**

Dans le cadre de ses missions d'organisation de colloques avec les pays étrangers, Prod' Innov organisera à Québec les 22 au 23 mai 2008, le 1<sup>er</sup> colloque Bordeaux- Québec sur la nutrition et la santé.

Egalement, le pôle poursuivra une collaboration active avec l'Institut National des Plantes Médicinales et Aromatiques du Maroc, organisera des salons agro-santé (Vitafood) à La Rochelle, et des salons biotech-santé avec Eurobio et le forum santé.

Enfin, le Pôle soutiendra certaines actions de ses partenaires telles que :

- des missions d'affaires sur les thèmes agro-alimentaires, nutrition, santé, bien-être à Singapour et en Australie,
- l'organisation d'une mission institutionnelle exploratrice et économique en Euskadi dans la première quinzaine d'octobre 2008 (collaboration GIPSO/CCIB)
- la création d'un bureau de portage aux USA avec le concours du GIPSO et de la CCIB réunissant 4 ou 5 PME/PMI régionales,
- Echanges des missions économiques et entreprises de New -York ou Boston sur la nutrition, santé et bien-être par les CCI de Dordogne et des Landes.

Pour la réalisation de ce programme d'actions 2008, Prod'Innov présente un budget prévisionnel de fonctionnement de 262 780 € T.T.C, pour le financement duquel elle sollicite le renouvellement de la subvention déjà accordée par la CUB en 2007, soit 30 000 € :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achats	16 000	Subvention Etat	80 000
Communication	22 000	Conseil Régional	80 000
Déplacements	6 000	C.U.B	30 000
Services bancaires	10 000	D.R.A.F	30 000
Participation salons	28 000	Cotisations	42 780
Salaires et charges 2 ADI	140 000		
Salaires et charges GIPSO	16 500		
Salaires et charges ARDIA	24 280		
<b>TOTAL</b>	<b>262 780</b>	<b>TOTAL</b>	<b>262 780</b>

Le Conseil Régional, la DRIRE et la DRAF se sont prononcées favorablement sur leur participation.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**- DECIDER :**

- d'accorder à l'association Prod'Innov une subvention de 30 000 € sur un montant d'assiette subventionnable de 262 780 € T.T.C au titre de l'année 2008,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, précisant les conditions de règlement de la subvention et de la cotisation communautaires.

La dépense sera imputée au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 NOVEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 6 NOVEMBRE 2008

M. JEAN-CHARLES BRON